



6 - 11
ans

CONTACT ORGANISATEUR

Ufoval 74
3 avenue de la plaine - BP 340
74 008 Annecy
Tél: 04.50.52.30.00
ufoval@fol74.org
En savoir plus : www.fol74.org

Les indispensables :

- Fiche de renseignements médicaux complétée et signée + médicaments et ordonnance.
- Le Doudou



Toussaint 2020 / Printemps 2021

Annecy - Les Puisots

Les poneys de la Y' Haute

Référence : 074005001

Et si tu profitais de tes vacances pour **vivre au quotidien ta passion pour les poneys** ? Les animateurs spécialisés t'attendent pour venir nourrir, brosser et câliner les 6 poneys des Puisots !

Poney : connaissance de l'animal, balades en chanson au cœur de la forêt, jeux en manège pour favoriser le contact avec les poneys : **5 séances de plaisir !**

Egalement, en lien avec un thème imaginaire : notre parcours aventure avec sa tyrolienne, balade en forêt jusqu'à la Croix du Crêt et sortie pique-nique au parc à biches, des grands jeux, des activités manuelles, des veillées et un feu de camp, des rires, des chants et des jeux pour être heureux !

► Situation géographique

Dans un cadre naturel exceptionnel, à quelques kilomètres d'Annecy (74), le centre est implanté au milieu d'une vaste clairière, il est particulièrement adapté à l'accueil de jeunes enfants. Il offre de nombreuses possibilités d'activités pour leur permettre de développer leurs capacités motrices et leur autonomie.



► Cadre de vie (type d'hébergement/effectifs)

Le centre est agréé pour l'accueil des maternels.

Il est constitué de la façon suivante : 4 petits chalets de 16 lits avec sanitaires et salle d'eau, une grande salle d'activité, une bibliothèque, une cuisine, une salle de restaurant, une infirmerie et une lingerie.

Une soixantaine d'enfants sont répartis en groupes d'âges identiques

► **Poneys** :

Les Puisots disposent de 6 poneys à demeure pendant tout le séjour. 5 séances sont prévues sur la semaine, avec au programme : connaissance de l'animal, balades en chanson au cœur de la forêt, jeux et acrobaties en manège...

► **Parcours aventure (1 séance)** :

Tyrolienne, pont de singe, pont tibétain, pont de planches... Encadré par des animateurs spécifiques pour des groupes de 10 à 15.

► **Une balade dans les bois** :

Une balade en forêt jusqu'au parc à biches ou une balade jusqu'à un belvédère offrant une magnifique vue sur le lac.

► **Spécial printemps** :

Poupette la truie, les poules, les lapins et les chèvres de la mini ferme des Puisots reprennent leurs quartiers ! Une séance pédagogique est organisée, ainsi qu'une sortie sur une journée avec pique-nique pour visiter une fromagerie et découvrir la fabrication du beurre.

► **Et sur le centre** :

Le mur d'escalade, la structure à grimper, tricycles, trottinettes, bibliothèque, grands jeux en forêt, jeux imaginaires...

► **Autres activités** :

- > Grands jeux en forêt
- > construction de cabane
- > veillée autour du feu de camp
- > soirée savoyarde avec raclette et contes

► **Le centre de vacances c'est aussi** :

Le centre de vacances c'est aussi apprendre la vie en groupe, apprendre à se laver tout seul, à gérer ses habits, faire son lit, découvrir de nouveaux goûts, se servir et servir les autres proprement... Autant de moments de la vie quotidienne qu'une équipe dynamique et motivée encadrera tout au long de ces vacances.

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies : météo, santé de l'enfant... De plus le programme est susceptible d'être modifié en fonction de l'évolution de la situation sanitaire liée au Covid19

► L'équipe d'encadrement :

L'équipe d'animation est composée d'un animateur pour 6 enfants en moyenne. Une équipe de direction et de service dont un cuisinier professionnel et une personne chargée de l'assistance sanitaire complètent l'encadrement.

Les animateurs, quel que soit le moment de la journée, sont toujours présents, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage.

► Le sommeil :

Le réveil est échelonné entre 7h30 et 9h afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun.

Le coucher s'effectue vers 20h45/21h après une veillée adaptée à l'âge et à l'état de fatigue des enfants.

► La toilette :

La toilette est effectuée chaque matin. Les animateurs encadrent ce temps et aident les plus jeunes. Chaque jour avant le dîner, les enfants prennent une douche.

► L'alimentation :

Les repas, préparés par l'équipe de cuisine des Puisots, sont équilibrés et variés. Ils sont pris à des heures régulières : petit déjeuner échelonné entre 8h et 9h30, déjeuner à 12h30, goûter à 16h30, dîner à 19h.

Le partage du repas est un temps éducatif durant lequel les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, mange suffisamment, apprenne à se servir et servir les autres.

Les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidence sur l'organisation collective.

► Linge :

Le linge est rangé dans un casier à côté du lit de l'enfant. Il est lavé régulièrement par la lingère du centre. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, peu délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. En outre, les enfants ont parfois du mal à reconnaître de nouvelles affaires. Afin de réduire les risques de pertes, il est indispensable de coudre une bande tissée au nom et prénom de votre enfant sur le linge, ou d'écrire au marqueur sur les étiquettes des vêtements.

« Nounours » (ou un autre doudou) est le bienvenu !

Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Courrier : Une lettre vous est adressée dans les premiers jours du séjour. Les animateurs aident ou écrivent à la place des plus petits. L'acheminement du courrier pose parfois quelques difficultés, ne vous inquiétez pas si cela n'arrive pas de suite.

Il est indispensable de fournir à votre enfant 1 enveloppe timbrée par semaine (votre adresse au recto, nom/prénom de votre enfant au verso de l'enveloppe). De la même manière, vos enfants aussi apprécient de recevoir du courrier. Vous pouvez, si vous le désirez, poster en avance une carte afin que votre enfant la reçoive dès le début de son séjour. Merci de bien noter les nom/prénom de votre enfant sur l'enveloppe !.

Téléphone : Pour parler à l'animateur référent de votre enfant et pour prendre plus précisément de ses nouvelles (contact direct déconseillé pour les plus petits, la voix pouvant engendrer des émotions très vives) nous vous demandons d'appeler entre 19h15 et 20h. Pour les plus grands qui viendraient avec leur téléphone portable (fortement déconseillé d'autant qu'il y a peu de réseau), l'utilisation sera réglementée par l'équipe : téléphone conservé au bureau et donné à l'enfant lorsqu'il en fait la demande mais uniquement sur le temps des douches, pour ne pas perturber la vie de groupe.

Internet : Des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et souvent même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.fol74.org/blogs-de-nos-sejours. Les codes d'accès sont transmis dans la convocation de départ. L'équipe du centre va faire le maximum pour le mettre à jour le plus souvent possible mais ne soyez pas déçus ni frustrés si les nouvelles sont parfois irrégulières ou si votre enfant n'est pas en photo. Cela est souvent signe de vacances riches et actives pour vos enfants !

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Vous le remettez à la directrice adjointe à l'arrivée ou à l'animateur présent au départ en utilisant l'enveloppe « argent de poche » qui vous sera fournie. Nous avons une petite « boutique souvenirs » sur place : une somme de 8 € semble largement suffisante.

► Santé

Veillez remplir avec attention et sans omission la FICHE SANITAIRE que vous recevrez avec la confirmation d'inscription en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques.

Le suivi médical est assuré par un adulte qualifié qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours.

Si votre enfant est malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avertis.

Si votre enfant a un traitement en cours lors de son séjour, **il est impératif de joindre l'ordonnance aux médicaments** que vous donnez au responsable à l'arrivée au centre ou à l'animateur présent au départ.

Les éventuels frais médicaux sont avancés par le centre, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement (sauf si vous nous avez fourni une attestation CMU en cours de validité).

Il est essentiel de nous informer, lors de l'inscription, de tout problème particulier important concernant la santé de votre enfant.

► Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeux, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de dégradation, de perte ou de vol.

ASSURANCE

Tous les enfants participant à nos séjours sont assurés en responsabilité civile et individuelle accident. Nous vous rappelons que les pertes d'objets, les vols, les bijoux, les espèces ne sont pas garantis par l'assurance. En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la sécurité sociale et de votre mutuelle, sur présentation des bordereaux de remboursement accompagnés de la référence du sinistre qui vous sera communiquée par nos services.

Documents à remettre le jour du départ

- La fiche de renseignements médicaux complétée et signée
- La fiche trousseau (à mettre dans la valise)
- L'enveloppe contenant l'argent de poche, sur laquelle vous aurez écrit le nom et prénom de votre enfant et la somme contenue dans l'enveloppe
- Tout autre document que vous jugerez utile de transmettre à la direction du séjour.

Protocole sanitaire – Covid-19

1. Le protocole sanitaire

Le fonctionnement des séjours proposés est adapté, de manière à respecter le protocole sanitaire paru le 9 juin pour les Accueils Collectifs de Mineurs avec hébergement, établi par la Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative, ainsi que le Ministère des solidarités et de la santé.

Ce protocole est mis en œuvre à compter du début des vacances scolaires d'été et jusqu'à nouvel ordre. La situation sera régulièrement évaluée par les Ministères concernés afin d'adapter le cas échéant le cadre d'organisation des activités. La liste des mesures mises en place ci-dessous est donc susceptible d'évoluer en fonction des directives gouvernementales.

Le protocole sanitaire repose sur 5 fondamentaux :

- La distanciation physique
- Le respect des gestes barrières
- La limitation du brassage des enfants/jeunes
- Le nettoyage et la désinfection régulière des locaux et des matériels
- L'information et la communication à l'attention des familles et des enfants/jeunes ainsi que la formation des personnels.

Une organisation est donc mise en place pour permettre le respect de ces principes fondamentaux dans le fonctionnement de chaque centre.

Conseils pour les parents

- Expliquer aux enfants/jeunes que les séjours ne se dérouleront pas comme les précédents, s'ils en ont déjà vécu.
- Evoquer avec les enfants/jeunes les nouvelles règles liées aux gestes barrières (je reste à distance de mes copains / je n'apporte pas de matériel (jeux de société, consoles de jeux, ...) / je me lave souvent les mains / je ne me déplace pas comme je veux / les enfants de plus de 11 ans, les animateurs et l'équipe de direction portent parfois un masque / je dois bien respecter les consignes).
- Vérifier la température de vos enfants/jeunes avant de les emmener sur le lieu de rdv du séjour (elle ne doit pas être supérieure ou égale à 38°C). Si l'enfant présente des symptômes ou a plus de 38°C, l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et n'y sera pas accueilli.
- Ne pas emporter de jeux collectifs de la maison. Seules les affaires personnelles (vêtements, accessoires, doudous...) et les jeux individuels (livres...) seront acceptés.
- Les encadrants portent un masque lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.
- Le port du masque n'est pas requis pour les mineurs sauf lorsqu'ils présentent des symptômes d'infection à la covid-19. Néanmoins les enfants de plus de 11 ans portent un masque lors d'activités durant lesquelles la distanciation physique n'est pas possible.

Les gestes barrières seront réexpliqués aux enfants/jeunes lors des premiers jours par les animateurs.

Le gel hydro-alcoolique est déconseillé pour les enfants d'âge maternel et élémentaire. Les enfants de plus de 11 ans pourront utiliser du gel hydro-alcoolique, mais dans tous les cas nous privilégierons le nettoyage des mains au savon et à l'eau.

Protocole sanitaire – Covid-19

2. L'accueil des enfants et des familles

Différents types de séjours peuvent être mis en place sur un même centre :

- Séjour de 7 jours
- Séjour de 14 jours

Les familles peuvent conduire leur enfant directement sur le lieu de séjour. Dans ce cas, leur accueil devra permettre de respecter les règles de distanciation physique et les gestes barrières. Les parents devront dans ce cas porter un masque grand public.

Sauf exception, les responsables légaux ne sont admis sur les lieux d'accueil. En cas d'accès, ils doivent être munis de masques.

Les séjours se dérouleront en petits groupes de 15 enfants maximum, plus 2 animateurs.

Les groupes sont constitués, dans la mesure du possible, pour toute la durée du séjour. Ils peuvent cependant être adaptés pour tenir compte notamment de la nature des activités menées.

Les possibilités d'interaction entre les groupes seront réduites, en organisant les activités et l'utilisation des lieux communs en fonction de ces groupes.

Les personnels encadrants ont connaissance du protocole sanitaire, le respectent et le font respecter par les enfants et les jeunes.

L'accueil des enfants/jeunes Conditions d'hébergement

Le nombre de lits par chambre permettra le respect des règles de distanciation physique. Une distance de 1m entre chaque lit sera respectée.

L'utilisation simultanée de deux couchettes d'un lit superposé est autorisée, à la condition que les mineurs y soient couchés tête-bêche.

Les chambres seront aérées plusieurs fois par jour. Le linge de lit sera lavé chaque fin de semaine.

Le ménage sera effectué deux fois par jours dans tous les lieux fréquentés par les groupes d'enfants.

Des points d'eau en nombre suffisant pour permettre le lavage des mains seront prévus à proximité des lieux d'accueil et des lieux d'activités.

En cas d'hébergement sous tentes, ces dernières permettront le respect des règles de distanciation physique.

L'accueil des enfants/jeunes La restauration

L'organisation des temps et l'accès aux lieux de restauration seront conçus de manière à limiter au maximum les files d'attente. Les jeunes déjeunent en respectant les règles de distanciation physique.

L'organisation du temps de restauration permettra de limiter les éléments utilisés en commun pouvant faciliter les contacts et attroupements (salières, poivrières, carafes d'eau...)

L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer les mêmes règles de distanciation physiques que celles appliquées dans le protocole sanitaire de l'hôtellerie-restauration (respect d'une distance de 1m linéaire entre 2 tables).

La désinfection des tables et des dossiers de chaises est effectuée après chaque repas.

Les règles d'hygiène et gestes barrières font l'objet d'un affichage dans les salles à manger.

Le lavage des mains sera effectué avant et après le repas.

Protocole sanitaire – Covid-19

L'accueil des enfants/jeunes

Les transports

Les règles de distanciation physique s'appliqueront dans la mesure du possible suivant les transports utilisés dans le cadre des Accueils Collectifs de Mineurs.

Durant les transports pour se rendre dans les lieux d'hébergement, les organisateurs veilleront, dans la mesure du possible, à la distanciation physique entre les groupes de 15 mineurs voyageant ensemble.

Pour les voyages en car, le véhicule fera l'objet avant et après utilisation, d'un nettoyage complet.

Le chauffeur maintiendra les distances de sécurité avec les passagers et portera un masque grand public lorsque cela ne peut être respecté.

Les enfants de plus de 11 ans devront porter un masque dans les transports et dès lors que les distances de sécurité ne peuvent pas être respectées à l'intérieur du véhicule.

A noter que **la SNCF impose le port du masque** pour toute personne entrant en gare et pour tous les voyageurs y compris les enfants de moins de 11 ans.

3. Information des familles

Suivi sanitaire :

En cas de survenue d'un ou plusieurs symptômes au covid-19 chez un enfant/jeune pendant le séjour :

- Il sera isolé immédiatement avec un masque dans l'infirmerie ou dans une salle dédiée.
- **La famille sera contactée sans délai** pour qu'elle vienne chercher l'enfant ou le jeune au plus vite.
- L'enfant ne pourra alors pas être accepté de nouveau au sein de l'accueil sans certificat médical assurant qu'il est en mesure d'être reçu dans un ACM.

Si un personnel encadrant présente un ou plusieurs symptômes au COVID-19 : il sera isolé et rentrera à domicile immédiatement.

Un assistant sanitaire, référent COVID-19, sera en charge du suivi sanitaire des enfants/jeunes dans chaque centre.

Il est primordial que votre enfant/jeune respecte les règles sanitaires imposées ainsi que les gestes barrières durant tout le séjour. La sécurité du groupe auquel il appartient et des personnels encadrants en dépend.

En cas de manquement de la part de l'enfant ou du jeune, vous serez informés et une discussion s'engagera autour de la poursuite possible du séjour ou non.

Le Directeur/la Directrice du centre se tient à votre disposition pour toute question relative à l'accueil de votre enfant/jeune au sein du centre, et aux modalités d'organisation de l'accueil.

Vous pouvez également joindre le service UFOVAL au 04.50.52.30.00

4. Le rôle des familles

La prise de température de votre enfant avant le départ pour le séjour est primordiale. Si l'enfant présente des symptômes ou a plus de 38°C, **l'enfant ne doit pas se rendre sur le lieu de séjour et ne pourra pas y être accueilli**. La famille en informe au plus vite le Directeur/la Directrice du centre.

Les parents jouent un rôle fondamental dans la sensibilisation de leurs enfants au respect des règles de fonctionnement et des gestes barrières.

FICHE TROUSSEAU

LES PUISOTS PRINTEMPS / AUTOMNE

Nom et Prénom de l'enfant :

.....

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom de l'enfant à l'aide de bandes tissées et cousues	CONSEILLE	DANS LA VALISE	SUR SOI	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR A L'ARRIVEE	INVENTAIRE DE L'ANIMATEUR AU DEPART
VALISE OU SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE OU BOB	1				
ANORAK OU VESTE CHAUDE	1				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
PULL OU SWEAT dont 2 chauds	3				
TEE-SHIRT, POLO	6				
PANTALON	3				
ROBE OU JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES OU CALECONS	6				
PAIRES DE CHAUSSETTES	6 à 8				
PYJAMA (plus en cas d'énurésie)	2				
BASKETS (dont 1 paire de chaussures de marche)	2				
PETIT SAC A DOS (pour la balade)	1				
SAC A LINGE SALE (un sac plastique suffit)	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	2				
GANT DE TOILETTE	2				
TROUSSE DE TOILETTE: gel douche ou savon avec étui, shampoing, brosse ou peigne, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER: bloc, enveloppes, timbres, stylo					